

Table ronde tripartite sur les tendances et les réformes en matière de pensions

Évaluation globale du système de pensions

Indonésie (Travailleurs)

1. Réalisation des objectifs fondamentaux de l'OIT:

a) A partir de votre évaluation du système de retraite en vigueur dans votre pays, quels principes fondamentaux des normes de l'OIT sont pleinement ou principalement satisfaits par le système de retraite, d'après vous? Veuillez fournir des explications.

La couverture universelle du système de retraite indonésien pour tous les travailleurs, en vigueur depuis 2015 seulement, était obligatoire pour les personnels de la police, des armées et les fonctionnaires avant cela. Cela signifie que le système de pension obligatoire garantie ne bénéficiait qu'à un petit nombre de travailleurs, à savoir: 4 374 000 personnes (2016); militaires 800 000; Police 443 000. Et il y a des centaines de millions de travailleurs qui n'ont aucune protection. Mais depuis 2015, année où l'Indonésie a fait une grande réforme de la sécurité sociale, tous les travailleurs ont droit à une retraite garantie et, conformément à la feuille de route, en 2029, tous les travailleurs seront regroupés dans un seul système. Par conséquent, les fonctionnaires, les militaires et les policiers qui dépendaient de systèmes de retraite séparés, fusionneront avec le système de retraite des travailleurs du secteur privé appelé BPJS Ketenagakerjaan. L'objectif principal de cette fusion des systèmes est d'en améliorer les avantages financiers, d'abolir les discriminations en termes de montant et de prestations et d'en simplifier le fonctionnement et la gouvernance.

b) Quels principes fondamentaux des normes de l'OIT ne sont pas du tout ou partiellement satisfaits par le régime de pension? Veuillez fournir des explications.

Il existe toujours un vide juridique qui empêche les travailleurs de bénéficier d'une couverture garantissant leurs retraites. Par exemple, la loi sur les retraites n'est pas obligatoire pour les microentreprises de moins de 5 employés, alors que pratiquement 50% des entreprises sont des microentreprises. Cela signifie que des millions de travailleurs (voire la moitié du nombre total de travailleurs) n'auront pas droit à la protection des retraites. Autre chose: étant donné que la loi sur les retraites est entrée en vigueur en 2015 seulement, seule une petite partie des travailleurs toucheront des prestations de retraite lorsqu'ils partiront à la retraite en 2030, car ils n'auront pas la possibilité d'avoir cotisé pour leur retraite pendant 15 ans, comme l'exige la loi pour bénéficier d'une pension mensuelle. Ils ne pourront toucher qu'une somme forfaitaire lorsqu'ils prendront leur retraite à l'âge de 60 ans.

L'âge de départ à la retraite est aujourd'hui de 57 ans et il sera réexaminé tous les deux ans pour passer à 60 ans. Le problème en Indonésie est que l'avantage lié à la démographie disparaîtra en 2030, ce qui va créer un problème économique potentiel lorsque la population âgée sera financée par une proportion réduite de la population active.

Un autre problème concerne le taux de remplacement (TR) qui a des difficultés pour atteindre 40% du dernier revenu, si l'on considère qu'il n'atteint que 15,9% actuellement. Malgré les nombreux efforts accomplis, l'Indonésie prévoit que le TR atteindra seulement 30% à condition que le montant des pensions passe de 3% à 8% et que l'âge de la retraite passe à 60ans.

2. Quelle est votre évaluation globale du régime de retraite dans votre pays?

Globalement le régime de retraite indonésien souffre de problèmes liés à sa conception et à sa mise en œuvre qui causent des difficultés pour satisfaire les principes fondamentaux des normes de l'OIT. Mais le gouvernement indonésien doit faire de sérieux efforts pour mettre en place un régime des retraites adapté à l'Indonésie où la majorité des travailleurs sont dans le secteur informel et où 4,5 millions d'entre eux sont des travailleurs migrants.

3. Que pourrait-on faire pour améliorer le régime des retraites?

Il existe une belle opportunité pour que l'Indonésie améliore son système de retraite car, du point de vue économique, la croissance est bien présente, comme on peut le constater avec l'augmentation constante du PIB et des revenus qui réduit le ratio de Gini, même si la situation s'est dégradée pendant la pandémie. La chose la plus importante à faire porte sur le système de sécurité sociale. En premier lieu, il est nécessaire d'uniformiser le régime des retraites. Aujourd'hui, les retraites, le système vieillesse et les indemnités de licenciement fonctionnent simultanément sous différents organismes et avec des prestations qui se cumulent. Les cotisations vieillesse sont environ de 5,7%/mois, la retraite de 3% et les indemnités de licenciement de 5-7%. Toutes sont obligatoires et doivent être acquittées sur une base mensuelle, les dernières étant réglées lorsque le travailleur a démissionné. Le système des indemnités de licenciement n'est pas conforme dans son ensemble. Il est suggéré de fusionner ces trois systèmes afin d'améliorer l'impact sur les retraités. Si le système n'est pas fusionné, il est sûr et certain que les travailleurs ne bénéficieront jamais des principes fondamentaux de l'OIT, à savoir un taux de remplacement de 40%, la couverture universelle (adéquation, accessibilité et viabilité financière).

En outre, l'Indonésie doit envisager de faire passer l'âge de départ à la retraite de 60 à 65 ans pour faire face à la situation future des personnes âgées en Indonésie. Elle doit également envisager un système avec et sans cotisations pour financer les travailleurs de l'économie informelle qui n'ont pas les moyens de payer les cotisations réglementaires.